# VILLE DE BRUXELLES Urbanisme

Architecture Cellule Mobilité et Espace Public



# STAD BRUSSEL Stedenbouw Bouwkunst Cel Mobiliteit en

Openbare Ruimte

# PV 20 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 29 JUIN 2007

#### **Présents**

**VILLE DE BRUXELLES:** 

C. CEUX : Echevin de la Mobilité

F. DEWEZ : Cabinet de l'Echevin Ceux W. STEVENS : Cabinet de l'Echevin El Ktibi

P. VAN OBBERGHEN: département Urbanisme - cellule mobilité

M. DANDOY: département Urbanisme - cellule mobilité

AED:

F. DEPOORTERE

GAQ + FIETSERSBOND BRUSSEL:

R. RZEWNICKI

FIETSERSBOND BRUSSEL:

R. DE CLEEN

NOMO:

L. COVELIERS

EUCG:

T. COOPER

**GRACQ:** 

B. DEHAYE

S. CLAEYS

#### **Excusés**

VILLE DE BRUXELLES

B. COPPIETERS : Cabinet de l'Echevin C. Ceux

A. VAN DEN HOUTE : département Travaux de Voirie

**LIGUE DES FAMILLES**:

J. DEKOSTER

**IBSR** 

**B. DUPRIEZ** 

<u>COMITE DE DEFENSE DES HABITANTS DE BRUXELLES-CENTRE + GRACQ</u>:

B. DOEMPKE

Centre Administratif Bd. Anspach 6 - 1000 Bruxelles ① 02-279.29.60 Fax: 02-279.31.28 Administratief Centrum Anspachlaan 6 - 1000 Brussel Monsieur l'Echevin annonce quelques avancées en matière de politique vélo :

- 1°) le Collège a pris position pour dorénavant autoriser l'ouverture aux cyclistes de tous les sens uniques dans la zone confort, excepté la Grand-place. Ce que ne veut pas dire qu'il ne pourra plus y avoir d'événement cycliste qui partirait de la Grand-place.
- 2°) le Code de la route permet aux cyclomoteurs d'utiliser les pistes cyclables mais la position de la Ville est clairement de les interdire et l'Echevin compte faire passer une décision du collège et prendre les mesures pour que cette interdiction soit matérialisée sur le terrain via la signalisation.

# 1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV est approuvé

#### 2. Schéma directeur quartier européen

- F. Depoortere rappelle qu'en ce qui concerne les vélos, le schéma n'est pas très prolixe et que c'est la raison pour laquelle il a décidé de réaliser une note qu'il a transmise à Mme Roggemans. Celle-ci a indiqué qu'elle comptait prendre en compte toutes les remarques mais cela ne s'est pas encore traduit dans la nouvelle version du schéma directeur.
- F. Depoortere fait une présentation en résumé de sa note.
- = lettre à Mme Roggemans au nom de la Ville indiquant d'une part que la note est soutenue par la commission vélo et le collège et d'autre part demandant de la prendre en considération.

#### 3. Vélo-city

- F. Depoortere fait un petit compte-rendu de Munich et en tire les enseignements les plus importants pour Vélo-city Bruxelles qui se tiendra en mai 2009. Quelques points importants :
  - plus de visibilité, càd que ce soit un événement pour le public et pas seulement pour les initiés ;
  - Moins de discours et plus de mise en exergue de cas concrets, insister sur le côté pragmatique, actif, pratique ;
  - Cibler sur quelques thématiques fortes et choisir les personnes ressources en conséquence et pas l'inverse pour faire mieux passer certains messages;
  - Promotion du vélo en parlant non pas de sécurité et aménagement mais en essayant de faire rêver les gens (prendre exemple sur la manière dont le monde automobile fait la promotion de la voiture).
  - Choix d'un lieu central pour l'événement . Tour et Taxis ?

#### Planning

Le site a été créé : voir <u>www.velo-city2009.com</u> et une vidéo de lancement s'y trouve déjà. Le Cabinet du Ministre Smet va engager un coordinateur spécifique chargé de préparer l'événement

Déjà eu plusieurs réunions d'un groupe moteur

Mise en place d'un comité scientifique pour le contenu et de groupes de travail spécifiques après l'été. La Ville sera invitée.

Fietsersbond : il faut se demander ce qu'apporte le vélo à la Ville et pas ce que la Ville peut faire pour promouvoir le vélo.

### 4. Proposition de remonte-pente au Mont des Arts

L. Coveliers présente le remonte-pente mécanique de Trondheim (Norvège), le seul qui existe pour l'instant. Voir si possible au Mont des Arts.

Problème des travaux liés au Palais des Congrès. Pas possible pour 2009.

Financement à examiner,. Concerne l'ICR 8. F. Depoortere estime qu'un financement régional est envisageable.

⇒ A rediscuter dans le cadre du GT « ICR Pentagone ».

# 5. Parking vélo

- 1°) Inventaire : W. Stevens signale que début août 100 nouveaux U renversés seront commandés et placement courant 2007. La liste des U déjà placés sera jointe au PV de la commission vélo.
- 2°) Cohabitation vélo/motos: F. Dewez signale que la Ville souhaite une différenciation claire des 2 types de parking (mobilier et signalisation). Il faut protéger les plus faibles (vélos) d'autant que l'évolution montre une augmentation continue du nombre de motards.
- 3°) Choix des emplacements : tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut y aller progressivement. Rue Haute et Blaes, le nombre placé a peut-être été trop important. A réévaluer dans un an.

On pourrait aussi, là où il n'y a pas trop de places de stationnement en voirie, valoriser les oreilles de trottoirs en plaçant 2 U pour commencer. S'ils ont du succès, cela justifierait d'étendre en affectant des emplacements complets (un emplacement = 4 U).

- 4°) Promotion parking de vélos dans les entreprises : L. Coveliers présente le nouveau dépliant réalisé par l'IBGE dans le cadre des PDE.
  - ⇒ à commander et mettre dans présentoirs Ville pour le public.

#### 6. Cyclocity

L. Coveliers demande ce que compte faire la Ville pour améliorer l'utilisation des vélos Cyclocity. Pour Monsieur l'Echevin, il vaut mieux attendre et avoir un recul suffisant d'un an pour pouvoir faire une évaluation en connaissance de cause (aspects mobilité et contrat) avant d'en discuter avec Decaux.

Il faut aussi tenir compte du fait que le système est financé par la publicité. Les associations pensent que les facteurs les plus importants de succès sont la gratuité (effet d'appel), le confort du vélo (pas des pneus pleins !) et une ville « cyclable ».

#### 7. <u>SAS</u>

- W. Stevens signale que le budget marquage ne permettra pas de répondre à toutes les demandes et la Police a demandé un certain nombre de marquages qui sont prioritaires. Quant à savoir le nombre de SAS prévus et où, la demande a bien été transmise aux Travaux de Voirie mais il n'y a pas encore de réponse pour l'instant. Questions posées :
  - Doit-on mettre des SAS systématiquement même s'il n'est pas possible de prévoir une bande d'accès ? C'est mieux évidemment mais ce n'est pas toujours possible. Plutôt que d'examiner au cas par cas, F. Depoortere explique que pour les voiries régionales, il a proposé une esquisse et passé un marché pour marquage systématique des SAS. Pour les SAS mal réalisés, c'est possible de corriger plus tard mais ils ont le mérite d'exister. Leur généralisation fait qu'ils sont mieux respectés.

- Quid de la signalisation verticale non lumineuse en plus du marquage ? La Police de Bruxelles le demande alors que pour les associations ce n'est absolument pas nécessaire (pléthore de panneaux, coût).
- ⇒ point à discuter en GT mobilité + rapport collège.

#### 8. Bandes bus/vélo

Pour le tronçon de la rue des Croix de Fer cela n'a pas été prévu car il n'y avait pas les 3,5m réglementairement nécessaires à l'époque de sa création. Cet obstacle a effectivement disparu.

La cellule mobilité va demander à la STIB si elle est d'accord d'ouvrir aux cyclistes avant de faire passer la décision au collège et faire exécuter par les Travaux de Voirie.

#### 9. SUL

Avancement?

- W. Stevens confirme que 60% sont réalisés et pour fin d'année 85% seront en SUL.
- 1°) Rue de Namur : demande de PU (4/PFD/145.313) délivré le 21/03/03. Le dossier a été bloqué avant la mise en adjudication Travaux subsidiés par la Région dans le cadre du plan triennal d'investissement mais depuis le subside a été perdu. C'est sur l'ICR 8 et finançable au moins partiellement par la Région
  - ⇒ ressortir le dossier et mettre à l'OJ du GT mobilité.
- 2°) Rues de la Banque (sur ICR 9), Montagne de l'Oratoire (sur ICR 9) et de la Ligne :
- W. Stevens signale que leur réfection sera inscrite dans le plan pluriannuel avec revêtement asphaltique + SUL
- 3°) Rues à cheval sur Bruxelles/Ixelles?
- => prévoir une réunion de coordination avec lxelles.

#### 10. DIVERS

#### 10.1 Accident grave hier d'un cycliste de 12-14 ans av. Legrand.

F. Depoortere souhaiterait connaître les raisons de l'accident et vérifier s'il ne s'agit pas d'un mauvais aménagement STIB (bosse liée au site propre tram).

=> voir auprès de l'IBSR et si confirmation, faire pression auprès de la STIB pour mesures correctrices.

#### 10.2 1er contresens bus du Centre

F. Depoortere signale qu'en raison des double files, de nombreux automobilistes/taxis remontent le contresens bus au risque de se trouver nez à nez avec des cyclistes qui dévalent la pente. Dangereux !

La STIB est satisfaite selon F. Depoortere, mais celui-ci demande une évaluation à la Ville de ce contresens (trottoirs trop étroits, manque d'emplacements de livraisons et non-respect de ceux-ci, non respect du contresens bus, plusieurs commerces vides,....). Pour lui il faut aller plus loin et rappelle la proposition de L. Coveliers lors de l'enquête publique qui avait aussi reçu le soutien de l'ARAU (coupure du trafic de transit entre la rue Léopold et Montagne aux Herbes Potagères.

- F. Dewez signale qu'avant d'avancer sur le second contresens bus, il souhaitait s'appuyer sur le bilan du premier contresens.
  - ⇒ L. Coveliers va essayer de retrouver sa proposition et la renvoie à M. Dandoy.

#### 10.3 Cellule vélo (Région/ville)

Démarrage de la cellule prévue début juillet. Christophe Werisch a été engagé à la Région pour suivre les ICR dans le Pentagone.

#### 10.4 Charlemagne/Loi

Ce point a déjà été discuté lors de précédentes commissions + propositions Ville-Région via e-mail. Il n'est toujours pas résolu pour le GAQ. Quid du groupe de travail annoncé concernant la rue de la Loi ?

F. Depoortere pense que normalement il devait encore pouvoir être lancé avant fin 2007

#### 10.5 Bd Pachéco

W. Stevens annonce que le PU pour le réaménagement du tunnel Pachéco/St-Lazarre va être prochainement réintroduit et qu'une piste cyclable est prévue.

=> Prévoir une traversée du bd à hauteur de la rue J. De Broeckhovendebergeyck (ICR ).

#### 10.6 Bd du Centre

Planning : après les boulevards de petite ceinture

Problème des 3 places publiques quant à leur exécution (avant/après/intégration ?) Pourquoi pas déjà relancer le marquage provisoire vu les délais pour le définitif ? Pourquoi ne pas déjà réaménager le bd A. Max tenant compte du changement de circulation prévu dans le projet de la place Rogier (1 bande entrante, 2 sortantes + 1PCM dans chaque sens) ?

- ⇒ à mettre à l'OJ du groupe de travail mobilité
- 10.7 Feu Stevin, bouton poussoir....
  - F. Dewez rappelle que pour les questions ponctuelles, il y a la boîte vélo (velo@brucity.be)

Prochaine réunion : vendredi 28 septembre 2007 à 9 H Centre administratif, bd Anspach, 6, 12<sup>ème</sup> étage, salle 36.